



**Conseil Communautaire**  
**19 juin 2018**  
**Dole – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57  
Nombre de procurations : 17  
Nombre de votants : 74  
Date de la convocation : 13 juin 2018  
Date de publication : 27 juin 2018

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 72/18

#### **Objet**

Acquisition de parcelles à M.  
et Mme PERDRIZET

#### **Secrétaire de séance**

Daniel BERNARDIN

#### **Rapporteur :**

Stéphane CHAMPANHET

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** D. Bernardin, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, JP Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, S. Hédin, N. Jeannet, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, S. Calinon, JL Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigney, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

JL Bouchard à JP Fichère, G. Soldavini à J. Dayet, A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à N. Jeannet, JP Cuinet à S. Champanhet, JM Sermier à P. Jobez, D. Germond à JB Gagnoux, J. Gruet à F. Dray, P. Jaboviste à I. Mangin, S. Kayi à JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton à J. Péchinot, P. Roche à S. Marchand, I. Voutquenne à C. Demortier, JC Wambst à T. Druet, C. François à B. Chevaux, M. Boué à JM Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

JM Mignot, P. Verne, C. Crétet, A. Hamdaoui, H. Prat, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a eu connaissance de la mise en vente de différents biens par Monsieur Arnaud PERDRIZET sur la commune de Damparis, en limite de la commune de Tavaux.

Ce maraîcher cesse son activité et une partie de ses biens sont intéressants à double titre : certains équipements liés à l'activité de maraîchage constituent une opportunité pour les services techniques mutualisés Ville de Dole/Communauté d'Agglomération du Grand Dole, et une partie des terrains permettraient de conforter les équipements sportifs situés au sud-est (terrains de rugby) qui ont vocation à être repris par la collectivité.

Ce bien susceptible d'être aliéné se décompose en trois parties :

- 1100 m<sup>2</sup> de terrain en zone urbaine, supportant un bâtiment sans valeur particulière,
- 4000 m<sup>2</sup> environ en zone agricole, utilisée pour le maraîchage auquel il y a lieu d'ajouter plus de 600m<sup>2</sup> de serres agricoles,
- 900m<sup>2</sup> environ en nature de pré en zone agricole.

Cet ensemble foncier comporte également deux petites parcelles de 597 m<sup>2</sup> et 10 m<sup>2</sup>, toutes en longueur, enherbées et arborées sur Tavaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles à Monsieur et Madame PERDRIZET domiciliée respectivement à TAVAU (39500), 28 rue du 14 juillet, et à DAMPARIS (39500), Les Meix de Laborde, des parcelles cadastrées :

- 189 AR 283 (181 m<sup>2</sup>)
- 189 AR 81p (environ 5900 m<sup>2</sup>)
- 526 AH 603 (597 m<sup>2</sup>)
- 526 AH 604 (10 m<sup>2</sup>)

d'une contenance totale d'environ de 67a 50ca à parfaire par voie de géomètre,

- **PRECISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 115 000€,
- **NOTE** que l'opération sera exonérée de droit au profit de la Direction des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Dole,  
Le 19 juin 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- Monsieur Arnaud PERDRIZET - Les Meix de Laborde - 39500 Damparis
- Madame Mélanie PERDRIZET - 28 rue du 14 juillet - 39500 Tavaux
- Maître Emmanuel PHILIPPE - 2 rue de Marnay - 25410 SAINT VIT
- LEGATIS - 34 Avenue de Northwich - 39100 DOLE